

Séance du 31 mai 2011

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Wilfried QUICHANTE qui donne pouvoir à Monsieur Cédric LINDECKER. Monsieur Jean BOSIA est secrétaire de séance.

Après approbation à l'unanimité du compte-rendu du 28 avril, le Conseil Municipal vote les délibérations suivantes.

1. Achat de balconnières

Le Conseil Municipal décide l'achat de dix balconnières pourvues d'un système antivol pour un montant total de 1466.30 € TTC, somme prévue au budget en dépense d'investissement, sur le compte 2188.

pour : 10/10

2. Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse

Monsieur le Maire rappelle que le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon et les communes de Mamirolle et de La Chevillotte est arrivé à échéance le 31 décembre dernier.

Afin de continuer à bénéficier des aides de la CAF sur les actions mises en place dans le cadre de la politique Enfance et Jeunesse de la commune, Monsieur le maire précise qu'il doit signer un nouveau contrat d'une durée de quatre ans et sollicite l'autorisation de procéder à son renouvellement.

Après en voir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour quatre ans à compter du 1er janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2014 avec la CAF et les communes de Mamirolle et de La Chevillotte.

pour : 10/10

Informations

Renforcement des restrictions d'usages de l'eau dans le département

Un communiqué de presse émanant de la Préfecture du Doubs est affiché en mairie.

A compter du 30 mai, l'alerte passe au **niveau 2**.

Vu pour être affiché le 3 juin 2011, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Le Gratteris,
(*Sceau de la mairie*)

Le Maire,
Cédric LINDECKER